

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE LA
SEANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
DU VENDREDI 29 JUILLET 2016**

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU SUD
Entre-Deux - Saint-Joseph - Saint Philippe - Le Tampon

AFFAIRE N° 07-20160729

**RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES (RAD) DES SERVICES
PUBLICS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT
COLLECTIF DES EAUX USEES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE
- EXERCICE 2015**

L'an deux mille seize, le vingt-neuf du mois de juillet à neuf heures trente minutes, en application des articles L.2121-7, L.2121-8 et L. 5211-1 du Code général des collectivités territoriales (CGCT), se sont réunis dans la salle des fêtes du 12^{ème} km sise au Tampon, rue Auguste Lacaussade, les membres du Conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Sud sous la présidence de Monsieur André THIEN AH KOON.

ETAIENT PRESENTS

NOTA :

*Nombre de conseillers
en exercice : 48*

*Présents : 31
Absents représentés : 7
Absents : 10*

- Commune du Tampon -

André THIEN AH KOON, Jacquet HOARAU, Bernard PAYET, Marie-Noëlle DEURVEILHER-PAYET, Albert GASTRIN, José PAYET, Denise BOUTET TSANG CHUN SZE, José CLAIN, Mimose DIJOUX RIVIERE, Emmanuelle HOARAU, Marie France RIVIERE François ROUSSETY, Jessica SELIER, Catherine TURPIN, Paulet PAYET

- Commune de Saint-Joseph -

Patrick LEBRETON, Harry MUSSARD, Blanche Reine JAVELLE, Axel VIENNE, Inelda BAUSSILLON, Gilberte GERARD, Jean-Daniel LEBON, Marie-Andrée LEJOYEUX, Rose Andrée MUSSARD, Raymonde VIENNE, Alin GUEZELLO, François RIVIERE.

- Commune de L'Entre-Deux -

Isabelle GROSSET-PARIS, Bachil VALY.

- Commune de Saint-Philippe -

Olivier RIVIERE, Clarita TURPIN.

REPRESENTES-PROCURATION

- Commune du Tampon -

Béatrice MOREL CARRERE (*représentée par Paulet PAYET*), Jacqueline FRUTEAU-BOYER *représentée par Monique D'EURVEILHER* ,
Monique BENARD-DESLAIS (*représentée par Albert GASTRIN*) ,
Laurence MONDON (*représentée par Bernard PAYET*),

- Commune de Saint-Joseph -

Henri-Claude HUET (*représenté par Axel VIENNE*), Henri-Claude YEBO
(*représenté par Harry MUSSARD*).

- Commune de L'Entre-Deux -

André Duprey (*représenté par Bachil VALY*).

ETAIENT ABSENTS

- Commune du Tampon -

Pierre ROBERT, Daniel MAUNIER, Rito MOREL, Colette FONTAINE,
Jean-Jacques VLODY

- Commune de Saint-Joseph -

Christian LANDRY, Marie-Jo LEBON, Harry-Claude MOREL, Harry
MALET, Priscilla PAYET.

Les membres présents formant la majorité de ceux en exercice, le Président ouvre la séance. Conformément à l'article L.2121-15 du Code général des collectivités territoriales, l'Assemblée procède à la nomination du Secrétaire de séance. A l'unanimité, Madame Jessica SELLIER a été désignée pour remplir les fonctions de secrétaire.

AFFAIRE N° 07-20160729

RAPPORTS ANNUELS DES DELEGATAIRES (RAD) DES SERVICES PUBLICS DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DES EAUX USEES SUR LE TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE – EXERCICE 2015

(Direction Eau & Assainissement – Emmanuel DAESSLE)

Note de synthèse

Le Président informe l'Assemblée que conformément à l'article L.1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales, les comptes rendus d'activités de l'exercice 2015 des délégués des services publics de distribution d'eau potable et d'assainissement collectif des eaux usées nous ont été adressés au 1er juin 2016.

Ces rapports précisent les conditions techniques, financières et économiques d'exécution des services que nous avons confié respectivement à :

La Société SUDEAU pour la distribution d'eau potable sur l'ensemble du territoire communautaire depuis le 1er juillet 2014

La Société VEOLIA Eau pour la collecte et le traitement des eaux usées sur l'ensemble du territoire communautaire depuis le 1er janvier 2015.

Ces rapports donnent également, sur le prix et la qualité du service, des informations utiles à la préparation du rapport annuel intercommunal des services publics de l'eau potable et d'assainissement.

Il est donc proposé à l'Assemblée :

- De prendre acte du Rapport Annuel du Délégué SUDEAU du service public de distribution d'eau potable de la CASUD et relatif à l'exercice 2015,
- De prendre acte du Rapport Annuel du Délégué VEOLIA Eau du service public d'assainissement collectif des eaux usées de la CASUD et relatif à l'exercice 2015,
- D'autoriser le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Le Conseil est prié de bien vouloir en délibérer.

DECISION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le Conseil,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **Prend acte du Rapport Annuel du Délégué SUDEAU du service public de distribution d'eau potable de la CASUD et relatif à l'exercice 2015,**
- **Prend acte du Rapport Annuel du Délégué VEOLIA Eau du service public d'assainissement collectif des eaux usées de la CASUD et relatif à l'exercice 2015,**
- **Autorise le Président ou le Vice-Président délégué à signer toutes pièces relatives à cette affaire.**

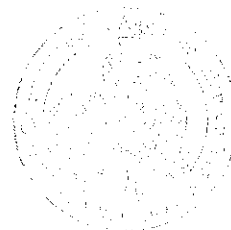
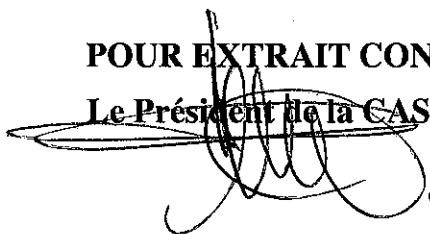
Abstention : 00

Contre : 00

Pour : 38

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Président de la CASUD



André THIEN AH KOON